



AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT PR2026-02-1

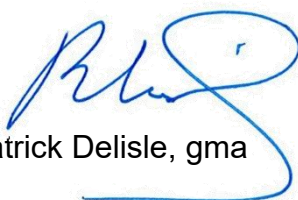
ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUES ET ÉLUS DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

Monsieur Vincent Deguise, maire, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil municipal sera soumis, pour adoption, un règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus.es.

Le maire, Vincent Deguise, présente au public le projet de règlement numéro PR2026-02-1 intitulé « *Code d'éthique et de déontologie des élues et élus de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel* » et il procède à son dépôt séance tenante.

DONNÉ SOUS MON SEING À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL,
Ce 2^e jour de février 2026.

Le directeur général et greffier,



Patrick Delisle, gma